RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE — 2ème CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LÉGISLATIVES - Scrutin de Ballottage du 12 Mars 1967

Votre avenir
est en jeu
Votez tous
Dimanche

Paul GUINEBAULT

CANDIDAT :

Républicain - Indépendant - Libéral

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis,

Je tiens à vous FELICITER POUR LE CIVISME que prouve le nombre des votants au scrutin de dimanche dernier. Je vous remercie des nombreux suffrages que vous m'avez accordés.

Mon programme vous ayant été exposé dans la première circulaire, je n'y reviendrai pas.

UNE QUESTION semble préoccuper plusieurs électeurs. Vers quel groupe je me dirigerais en cas d'élection ? Voulant garder une entière liberté de vote, étant prêt à voter les propositions que je jugerais bonnes, d'où qu'elles viennent, dans l'intérêt général mais n'étant, en aucune manière, un inconditionnel de la politique gouvernementale, je me rallierais au CENTRE NATIONAL des INDEPENDANTS et PAYSANS qui représente pour moi le mieux la conception Républicaine Indépendante et Libérale qui est mienne.

Je m'élève contre l'ANNEXION du SIGLE « Ve RÉPUBLIQUE » par le Gouvernement et l'U.N.R. La Ve RÉPUBLIQUE a été votée par le peuple tout entier. Elle appartient à tous et il est regrettable qu'un groupement ne représentant qu'une fraction de la Nation et qui d'AILLEURS ECLATERAIT EN DE NOMBREUX PARTIS EN CAS DE DISPARITION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, abuse les électeurs en se présentant comme seul représentant de la Ve République.

A quoi sert un Député ?

A RIEN, ABSOLUMENT A RIEN S'IL N'A POUR ACTIVITE QUE D'APPROUVER LES TEXTES QUE LES TECHNOCRATES ONT IMPOSÉ AU GOUVERNEMENT.

A BEAUCOUP DE CHOSES S'IL LUI EST POSSIBLE D'ÉTUDIER LES TEXTES SOUMIS, D'Y PROPOSER DES AMENDEMENTS ET S'IL A SU GARDER SA LIBERTÉ DE VOTE.

Qu'est-ce qu'un Député ?

C'est celui qui écoute ses électeurs, recueille leurs suggestions, connaît leurs problèmes. Il prend en mains leurs dossiers individuels ou collectifs et, en collaboration étroite et constante avec: les Maires, Conseillers Généraux, représentants professionnels et interprofessionnels, chefs d'entreprise, syndicats, agriculteurs, commerçants, ouvriers, artisans, retraités, etc..., use inlassablement de son influence auprès des Administrations régionales et centrales pour les faire aboutir.

C'est votre porte-parole au Parlement qui légifère, qui aide, conseille, contrôle le Gouvernement et lui présente les suggestions de bon sens qu'il puise au contact des réalités de votre vie quotidienne.

C'est l'homme qui participe à l'œuvre législative dans un dialogue fructueux avec le Gouvernement.

C'est enfin un homme qui suscite et anime les initiatives locales en vue du développement économique, agricole, social et culturel de la région.

Défenseur de toutes les libertés, animateur de la vie économique, porte-parole des individus et des groupes locaux.

M. BIZET, avez-vous été ce Député ? NON

M. BIZET, QUE DE PROMESSES DANS VOTRE PROFESSION DE FOI DE 1962. VOUS NOUS DISIEZ QUE VOTRE ACTION PORTERAIT SUR LES POINTS SUIVANTS :

ASSURER A NOS VILLES :

UN EQUIPEMENT SCOLAIRE :

Tout le monde reconnaît son insuffisance. Une grande partie des charges de l'Etat est reportée sur les budgets communaux.

UN EQUIPEMENT SPORTIF :

Combien de réalisations pour combien de promesses ?

UN ACCROISSEMENT DU RYTHME DE LA CONSTRUCTION :

Jamais la pénurie de logements n'a été si aiguë et les prix toujours en hausse.

LE BENEFICE D'UNE DECENTRALISATION EFFECTIVE :

Les seules décentralisations ayant été effectuées dans notre circonscription proviennent de démarches personnelles de Maires ou de personnalités locales. Votre activité n'a pas su incorporer le département dans la zône d'expansion de la région parisienne.

L'EXTENSION DES ENTREPRISES EXISTANTES :

Les promesses n'ont pas été honorées et combien d'entreprises sont dans une situation financière telles qu'elles envisagent de déposer leur bilan.

RENDRE LA PROSPERITE A NOS CAMPAGNES.

RESPECT DU DROIT DE PROPRIETE :

?...

DEFENSE DES PRIX :

Les prix agricoles sont restés stationnaires depuis 5 ans, alors que les charges, elles, ont augmenté, notamment l'impôt sur le revenu.

DEFENSE DES DROITS DES BOUILLEURS DE CRU :

Néant.

GARANTIR LA PROSPERITE COMMERCIALE et ARTISANALE.

OBTENIR :

— DES PRETS A TAUX REDUITS POUR LE COMMERCE et L'ARTISANAT,

— UNE SIMPLIFICATION et UNE MEILLEURE REPARTITION DE L'IMPOT.

Qu'en pensent les commerçants et artisans ?

Plus d'un tiers ayant dû fermer leurs portes, écrasés par les charges fiscales. Est-ce l'aide promise par M. BIZET !...

Il devait y avoir de plus revalorisation des allocations familiales en fonction du coût de la vie. Qu'en est-il advenu ?

La suppression des zônes de salaires. Quel résultat au bout de 5 ans ?

GARANTIR LE MAINTIEN DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE, LA REALISATION DE L'UNITÉ EUROPÉENNE.

Qu'a-t-il été fait depuis 5 ans ? L'Europe n'est pas faite, l'Alliance Atlantique est démantelée.

En 1967, vous nous repromettez la même chose qu'en 1962. Nous ne pouvons vous faire confiance.

Ou vous êtes trop M.R.P. pour que le Gouvernement vous écoute, ou vous êtes trop INCONDITIONNEL pour que vous ayez les mains libres et défendre vos promesses.

Et si un DÉPUTÉ n'a rien fait au bout de 5 ans, on en change !

VIVE LA CIRCONSCRIPTION D'AVRANCHES-MORTAIN !
VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Paul GUINEBAULT

Suppléant : **J.-B. LEFRANC**

Imp. LECHAPLAIS - St-Hilaire